

# Fractions

## **Beitrag von „Paulchen“ vom 27. Januar 2008 10:34**

Das "Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés de la langue française" sagt folgendes:

- 1, Quand le tiers de (des) désigne exactement une quantité égale à 1/3, l'accord se fait en principe au singulier: Le tiers des délégués a voté cette motion.  
Cependant, l'accord au pluriel (ont voté) est admis et même plus fréquent dans l'usage actuel.
2. Quand le tiers de (des) désigne une quantité approximative, accord au pluriel: Au mois de juillet, le tiers des Parisiens sont sur les routes ou en vacances.

Also ist wohl der Plural immer richtig. Bei den anderen fractions wird es genauso ein.